

**Société Protectrice des Animaux**  
**39, boulevard Berthier**  
75 017 Paris

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION  
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS  
LE 31 12 2008**

Mesdames, Messieurs les adhérents,

Conformément à la loi et aux statuts de la SPA votés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 mars 1981 et approuvés par décret du 26 Février 1982, nous vous réunissons en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte au mieux de la situation et de l'activité de notre association durant l'exercice clos le 31/12/2008 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports du commissaire aux comptes concernant leur audit sur les pièces comptables.

**ACTIVITE DE LA SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX**

**- Situation et évolution de l'activité au cours de l'exercice 2008**

Au cours de l'exercice 2008, l'activité de la SPA est restée centrée sur sa mission principale : recueillir, soigner et faire adopter les animaux abandonnés ou sortis de fourrière.

Ainsi, en 2008, la SPA a vu transiter 43 630 animaux dans ses 57 refuges et fourrières,  
Elle a permis à 4 891 animaux de retrouver leurs propriétaires  
Elle a procédé au placement de 29 418 chiens et chats qui ont ainsi retrouvé un foyer après une durée moyenne de séjour en refuge de 83 jours.

Le budget pour la campagne de stérilisations des chats libres a augmenté au cours de l'année 2008 de près de 30 000 euros, il s'élève à un montant total de 440 000 euros.

Au cours de l'exercice 2008, l'association a procédé :

- à la réhabilitation des installations du refuge de Lyon Marennes qui a pu accueillir des animaux dès juin 2008
- à la reprise du refuge « STAM » d'Aix en Provence, sur le principe des chiens en liberté, ceci à compter du 01 mai 2008
- à l'ouverture et à l'inauguration du nouveau refuge de Tilloy les Mofflaines (62)
- à la création d'une délégation à Granville dans le Sud Manche.
- l'activité du refuge fourrière de St-Girons a été maintenue tout au long de l'année 2008.

L'année 2008 a été marquée par un nouveau contrôle de la Cour des Comptes qui portait sur les exercices 2003 à 2007 sous la Présidence de Serge Belais et de Caroline Lanty. Un précédent rapport établi en 2002 visait les exercices 1993 à 1998 étendu à 1999 sous la Présidence de Jacqueline Faucher. Un Relevé d'Observations Provisoires a été adressé à la SPA le 23 décembre 2008 dont les observations portaient principalement sur :

- la présentation du compte d'emploi des ressources à améliorer,
- une gestion des legs manquant de stratégie et de transparence,
- des statuts et un règlement intérieur inadaptés et toujours inchangés depuis 1982,
- une politique d'investissement sans vision stratégique ni transparence,

En outre, la SPA a rencontré des difficultés avec la société choisie contre l'avis du Conseil d'Administration pour construire le refuge-fourrière de la Valmasque près de Mougins qui devait remplacer le refuge Lady Yule.

La même société a été en charge de construire le nouveau refuge prévu à Bruyères sur Oise (Val d'Oise).

#### - Evolution prévisible et perspectives d'avenir

La SPA a été reçue par la Cour des Comptes le 18 février 2009 afin de répondre aux observations de la Cour et de présenter les solutions qu'elle compte mettre en place :

Le Comité de la Réglementation Comptable a fixé un nouveau cadre d'établissement du compte d'emploi des ressources applicables pour l'exercice 2009. Le conseil d'administration de la SPA va donc procéder à la modification de son compte d'emploi des ressources. Les règles d'établissement seront débattues puis soumises à la validation du Conseil d'administration.

Une nouvelle responsable du service Legs a été recrutée en octobre 2008. Elle a procédé dès son arrivée à une réorganisation du service, à la formation des membres de l'équipe et à la mise en œuvre de procédures destinées à fluidifier et sécuriser la gestion des dossiers de donations et legs.

Le Conseil d'Administration a validé et repris la refonte totale des statuts et du règlement intérieur. Pour ce faire, elle s'est adjoint les services d'un cabinet spécialisé dans ce domaine.

Dès le mois d'octobre 2008, les services structures et projets, comptabilité et assistance et contrôle de la SPA ont travaillé en lien avec les Commissaires aux comptes à la rédaction d'une

procédure d'engagement et de suivi des investissements. Cette procédure qui a été validée lors du Conseil d'Administration du 26 mars 2009 est applicable depuis cette date.

La publication du rapport définitif de la Cour Des Comptes est prévue mi-juillet 2009. (Avec éventualité de report).

#### - Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

La société en charge de la construction des refuges de la Valmasque (06) et de Bruyères sur Oise (95) a été mise en redressement judiciaire. L'administrateur judiciaire en charge du dossier a procédé à la rupture des contrats liant la SPA à cette société en date du 19 mai 2009. La SPA est désormais libre de choisir un nouveau constructeur.

La SPA a du procéder à la fermeture du refuge-fourrière de Lady Yule à Mougins (06) à la date du 31 mars 2009 alors que le refuge de la Valmasque, censé le remplacer, n'est toujours pas achevé. Les animaux ont été transférés vers les refuges SPA de Marennes pour les chiens et d'Orgeval pour les chats.

Ces décisions ont entraîné la constatation dans les comptes de 2008 de dépréciations et de provisions à hauteur de 2 392 521 euros que la SPA risque de ne pas récupérer.

Une plainte Contre X a été déposée par Virginie Pocq Saint-Jean, représentante légale de la SPA, le 19 janvier 2009 à la Brigade de Répression de la Délinquance Economique (B.R.D.E.), concernant les dossiers de constructions. Une enquête préliminaire est en cours.

Enfin la SPA doit faire face à une procédure d'expropriation de son site historique de Gennevilliers, refuge Grammont.

Tous les moyens sont d'ores et déjà mis en œuvre pour trouver la meilleure solution pour le déménagement du site actuel vers un nouveau terrain.

## **RESULTATS**

#### - Examen des comptes et résultats

Concernant les comptes de la SPA pour l'exercice 2008 plusieurs éléments peuvent être relevés :

- Ils font apparaître un excédent de 1 222 705,61 euros contre 2 724 034,58 euros en 2007 soit une diminution de 1 501 328,97 euros.
- Nos produits d'exploitation sont en hausse de 7 994 538,53 euros :

Concernant les ressources générales nous constatons :

Hausse des dons de 2 037 626,11 euros  
Hausse des conventions de fourrière de 197 717,61 euros  
Hausse des recettes adoptions de 249 996,80 euros

Nos ressources connaissent une hausse des produits liés aux legs de 5 082 919,16 euros. Avec 24 146 301,66 euros, 2008 constitue une année exceptionnelle en matière de legs. Avec 19 millions d'euros de legs, 2006 et 2007 constituaient de bonnes années. A ce jour, les legs représentent 57,61 % de nos produits d'exploitation contre 56,21 % en 2007.

Les produits financiers sont en diminution de 351 662,47 euros suite à la baisse des taux de placements monétaires.

- Concernant nos dépenses, nous constatons une hausse de nos charges d'exploitation de 6 678 659,39 euros. Cette augmentation est répartie sur plusieurs postes dont notamment :

Les Charges externes en hausse de 1 592 855,28 euros incluant :

Augmentation des frais de collecte de dons (mailings) de 489 333,22 euros,  
Augmentation des honoraires vétérinaires de 449 781,71 euros,  
Augmentation de l'intérim de 174 037,25 euros,  
Augmentation des frais de missions de 141 805,22 euros,  
Augmentation des honoraires d'avocats de 96 484,39 euros,  
Augmentation des pensions pour animaux de 95 652,18 euros,

La masse salariale est en augmentation de 1 762 321,96 euros.

Le poste « dotation aux amortissements et dépréciations » est en hausse de 1 234 368,99 euros suite à la provision constatée dans nos comptes pour 1 079 538,00 euros concernant la construction du refuge-fourrière de la Valmasque dont la société de construction est en redressement judiciaire.

Les dotations aux provisions sont elles aussi en augmentation significative principalement en raison des diverses provisions concernant cette société de construction en redressement judiciaire pour des montants de 462 983,00 euros et 850 000,00 euros.

- Les charges exceptionnelles qui atteignent 2 258 278,38 euros sont elles aussi en forte augmentation. Ce poste est principalement composé de charges exceptionnelles sur exercice antérieur pour 982 009,00 euros et à la constatation de la valeur comptable des actifs cédés en cours d'année pour 813 783,30 euros.
- Le total du bilan de la SPA atteint désormais 94,3 millions d'euros, soit une hausse de 1,31 %. L'actif immobilisé est en hausse de 2,1 millions d'euros, cette augmentation est liée aux constructions réalisées en 2008. L'ensemble des différents postes de trésorerie et de placement est en hausse de 1,9 millions d'euros.

- En hors bilan, le montant des engagements reçus concernant le portefeuille legs est en augmentation de 0,9 millions d'euros. Il se compose de :
  - o Legs nets à réaliser acceptés par le Conseil d'Administration : 135 dossiers pour 6,8 millions d'euros.
  - o Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle : 719 dossiers pour 38 millions d'euros.

- Tableau des résultats des cinq derniers exercices

	2004	2005	2006	2007	2008
PRODUITS	32 227 762,39	41 109 623,81	42 100 369,59	42 866 714,11	51 049 934,87
CHARGES	29 013 641,45	34 086 330,71	38 559 650,49	40 142 679,53	49 827 229,26
RESULTAT	3 214 120,94	7 023 293,10	3 540 719,10	2 724 034,58	1 222 705,61

- Observations du comité d'entreprise

En application des dispositions de l'article L 2323-6 du Code du Travail, le comité d'entreprise est informé et consulté sur les questions intéressant l'organisation, la gestion et la marche générale de l'entreprise. A ce titre l'évolution générale de la situation financière de l'Association est mensuellement communiquée au Comité d'entreprise, ainsi que l'évolution des effectifs. La présentation de la situation sociale de l'Association se fait annuellement au travers du Bilan Social soumis au Comité d'Entreprise. Ce document établi sur l'exercice 2007, la présentation du Budget 2008 ainsi que le point sur la situation financière de la SPA ont été présentés et expliqués en réunion du Comité d'entreprise du 29 Avril 2008, et n'ont pas appelé de commentaires particuliers.

**CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE**

Nous vous précisons que les seules conventions entrant dans le champ d'application de l'article L.225-38 du Code de commerce qui ont été conclues au cours de l'exercice écoulé concernent la prise en charge des frais de mission remboursés directement aux administrateurs ou payés directement par le siège.

## **CONCLUSION**

Le conseil d'administration vous invite après la lecture des rapports présentés par le commissaire aux comptes, (cabinet KPMG) à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

La Présidente

Le Responsable Administratif et Financier